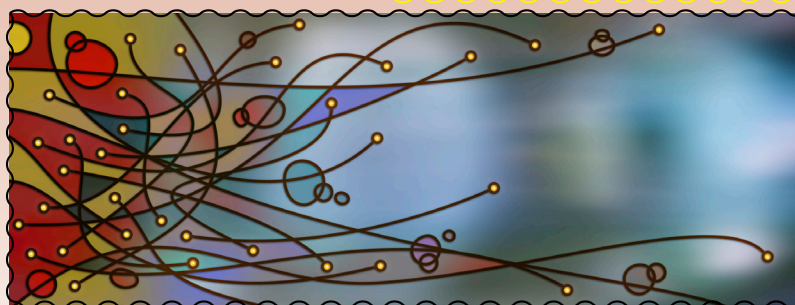




POLITIQUE CULTURELLE



En plaçant la culture au coeur de son développement, la ville de Saint-Lazare reconnaît le rôle important que jouent les arts et la culture dans la constitution d'un milieu de vie de qualité, c'est-à-dire beau, convivial, accueillant et dynamique où il fait bon résider, travailler, et se divertir. La politique culturelle est un moyen privilégié d'assurer aux Lazarois un niveau de services leur permettant de s'épanouir aussi bien en tant qu'individus qu'au sein de la collectivité qu'ils contribuent à singulariser. En ce sens, la sensibilisation aux arts et à la culture auprès de la population demeure au coeur du présent énoncé de mission. En encourageant l'excellence, la municipalité appuie ce qui se fait déjà — et fort bien — avec la complicité des organismes culturels.

En renouvelant son soutien par une politique culturelle, notre ville crée l'opportunité d'apporter, au passage, diverses améliorations, notamment en matière de réseautage et de partenariat entre les organismes culturels, ainsi qu'entre ces derniers et les autres milieux actifs sur le territoire. En associant les arts et la culture au développement de la collectivité, la ville de Saint-Lazare profite d'une conjoncture extérieure favorable — le développement soutenu que connaît Vaudreuil-Soulanges depuis quelques années. La ville reconnaît, dans sa vision d'un développement harmonieux, le rôle essentiel des arts et de la culture dans l'apprentissage des savoirs, savoir faire et savoir-être auprès des citoyens, notamment auprès de la relève et de la jeunesse. Les valeurs d'inclusion et de cohésion sociale sont au coeur de cette vision culturelle contributive. C'est donc ensemble, citoyens, bénévoles, artistes, organismes, gestionnaires et élus, qu'il convient de regarder l'avenir avec conviction et fierté. La politique culturelle s'appuie sur cinq principes directeurs représentant les points d'ancrage des valeurs collectives que la ville de Saint-Lazare entend défendre et faire partager par le plus grand nombre. À partir de ces valeurs collectives, sont développées cinq grandes orientations et leurs priorités d'action. Ce sont les lignes directrices proposées et qui seront validées en consultation, qui permettront de rencontrer les cinq objectifs établis à court et moyen termes. Ceux-ci se traduiront, au cours des prochaines années, par des actions et interventions dont le suivi sera effectué périodiquement.

L'ÉTAT DES LIEUX EN MATIÈRE CULTURELLE

Les arts et la culture se portent bien à Saint-Lazare. Le soutien de la municipalité est reconnu et apprécié, et les interlocuteurs culturels sont dédiés à leurs secteurs respectifs et soucieux de les faire connaître auprès de la population. S'il n'y a pas de changement radical à opérer dans la structure actuelle, non plus que de moyens additionnels exceptionnels à consentir, il y a toutefois place à la croissance marquée par la volonté affirmée de continuer à consolider le développement culturel sur le territoire. Le niveau de maturité culturelle atteint conforte l'idée d'utiliser la culture comme un moteur privilégié du développement

de Saint-Lazare. Associer la culture plus étroitement aux décisions d'aménagement permet par exemple de se démarquer en dotant Saint-Lazare d'une signature unique dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges. À cet égard, diverses pistes sont explorées et se traduisent dans les grandes orientations et dans les objectifs y étant associés. Certains secteurs sont plus effervescents que d'autres mais, encore là, le foisonnement d'idées et de projets marque l'un et l'autre des domaines artistique et culturel où intervient la ville de Saint-Lazare. Plutôt qu'être en concurrence, les secteurs sont en complémentarité. Ils souhaitent d'ailleurs collaborer plus étroitement à leur développement mutuel, au bénéfice de tous et dans un esprit de collégialité et de respect des rôles et responsabilités de chacun. Ainsi appuie-t-on toute initiative pouvant mieux soutenir l'histoire et le patrimoine, un secteur moins privilégié par le passé, en vertu de son engouement auprès de la population et des visiteurs, et de son importance dans la qualité du milieu de vie. L'adéquation nature — culture est également un axe à privilégier. L'offre culturelle se déploie aussi bien dans la gamme des services offerts à la population qu'en conjonction avec le secteur touristique potentiel dont le produit d'appel de base auprès des visiteurs demeure l'environnement naturel exceptionnel. La culture lazaroise s'appuie sur deux principales assises: le milieu associatif représenté par les organismes, et le soutien municipal attribué à la culture, tous secteurs confondus.

LE MILIEU CULTUREL AU FIL DU TEMPS

La ville de Saint-Lazare a développé les services culturels aux citoyens dans une optique historiquement fondée sur le loisir culturel. Dès la fin des années 1980, le soutien aux arts et à la culture s'effectue par l'intermédiaire d'un service municipal structuré. La municipalité a appuyé au fur et à mesure de leur création les groupes et organismes capables d'offrir à la population des activités et services. La pérennité étant au coeur des préoccupations de la plupart des organismes, le soutien municipal a naturellement été orienté vers leur stabilisation, par des moyens concrets leur permettant d'offrir aux citoyens un produit de qualité. Des locaux et du matériel ont été mis à leur disposition, des tarifs préférentiels ont été appliqués, et divers services (photocopies, transport de matériel lors d'événements, etc.) ont été consentis gracieusement, dans la mesure des possibilités offertes et des moyens disponibles. C'est là un ensemble difficilement quantifiable mais qui, de l'avis de tous, est extrêmement précieux. Le niveau atteint aujourd'hui n'aurait pas été possible sans ce soutien, constamment amélioré et accru. Celui-ci a, somme toute, contribué à développer un partenariat étroit entre la ville de Saint-Lazare et les organismes culturels. Si Saint-Lazare dispose aujourd'hui de compétences culturelles, c'est à la fois grâce aux individus, la plupart bénévoles, qui sont nombreux à s'impliquer, et aux autorités municipales qui croient aux bénéfices bien réels de tels partenariats.

CINQ PRINCIPES DIRECTEURS

Cinq principes directeurs délimitent globalement les grandes orientations donnant forme à la politique culturelle. Ils sont les points d'ancrage des valeurs collectives que la ville de Saint-Lazare entend défendre et faire partager par le plus grand nombre. Ces principes directeurs sont :

1. Reconnaître l'apport des arts et de la culture dans la mise en valeur et le développement de la collectivité.

En structurant sa politique afin de la rendre opérationnelle, la ville de Saint-Lazare entend reconnaître l'apport exceptionnel des arts et de la culture à son développement. En complémentarité avec la croissance personnelle et collective qu'elle encourage, la politique culturelle souhaite appuyer un ensemble de gestes d'aménagement du territoire pouvant contribuer à améliorer le milieu de vie lazarois.

2. Accentuer la participation et l'implication citoyenne à la vie culturelle. En s'adressant en priorité au citoyen, la politique culturelle encourage l'apprentissage et l'appréciation des arts et de la culture, mais aussi la contribution du citoyen à la constitution d'un milieu de vie à la hauteur de ses aspirations et auquel il pourra s'identifier.

3. Développer l'axe nature – culture. L'intégration des milieux naturel et urbanisé passe par une identification culturelle accrue. En mettant à contribution la nature généreuse à l'intérieur de laquelle prend place Saint-Lazare, en animant différents lieux, en jumelant des activités récréatives et culturelles, c'est toute la vitalité du milieu qui s'en trouve rehaussée.

4. Renforcer les caractéristiques du milieu lazarois. Mettre en valeur le patrimoine, le faire apprécier du plus grand nombre, faire connaître le caractère distinctif des quartiers et secteurs composant le territoire, c'est contribuer en premier lieu à distinguer la ville de Saint-Lazare et à la rendre attrayante, non seulement pour le citoyen, mais aussi pour le visiteur.

5. Encourager des partenariats novateurs impliquant les interlocuteurs actifs sur le territoire. Forte de fructueuses collaborations avec les groupes et organismes culturels, la ville de Saint-Lazare compte encourager des partenariats élargis, en misant sur un contexte de développement favorable et sur la présence d'interlocuteurs actifs dans différents milieux. On lance ainsi un signal clair que les arts et la culture sont l'affaire de tous.

***CINQ SECTEURS CARACTÉRISENT LE MILIEU
CULTUREL LAZAROIS.***

Bibliothèque et Lettres

Notre bibliothèque publique autonome connaît une grande affluence avec un accroissement marqué de sa clientèle en 2003, suite à la construction de ses nouveaux locaux. De par sa mission, le service de bibliothèque contribue aux divers besoins d'éducation, d'information, de culture et de loisirs, auprès d'une clientèle jeune et adulte. De nombreux documents y sont offerts sur différents supports dont l'imprimé et le livre, auxquels s'ajoutent divers documents audiovisuels liés aux technologies de pointe. Aujourd'hui en effet, les technologies de l'information s'ajoutent aux services traditionnellement offerts en introduisant de nouveaux modes d'apprentissage et de détente. En valorisant l'accès à une information de qualité et en développant, dès l'enfance, la curiosité envers la connaissance, on donne un maximum de chances à l'utilisateur potentiel. C'est en ce sens que sont dirigées les actions innovantes du service de bibliothèque de Saint-Lazare, notamment par diverses activités ciblées. La bibliothèque est le lieu culturel le plus près des gens et constitue en ce sens un vecteur important d'une mobilisation culturelle, parce que l'équipement lui-même est rassembleur et déclencheur. Il s'agit d'un secteur où l'implication municipale est importante au titre des immobilisations. La localisation centrale et stratégique de la bibliothèque municipale au cœur de la ville serait un atout de taille en prévision d'actions concertées au centre-ville. Avec la présence du centre communautaire à côté, la double proximité du parc Bédard et de la rue principale, Saint-Lazare dispose des atouts pour faire du centre-ville un cœur culturel dynamique.

Arts visuels, métiers d'art

La MRC de Vaudreuil-Soulanges compte un certain nombre d'artistes en arts visuels et métiers d'art, attirés par le côté champêtre de la campagne environnante. Cette caractéristique a assurément des incidences positives sur le développement de ce secteur. La MRC s'enorgueillit du fait qu'elle voit évoluer un bon nombre d'artistes professionnels* et de la relève* en arts visuels et des métiers d'art. La ville de Saint-Lazare compte quelques artistes reconnus qui contribuent au rayonnement des arts et de la culture toutefois, ils semblent encore peu connus au sein de leur propre ville.

À ce chapitre, une politique d'acquisition de la ville permettra dès la première année du dépôt de la politique culturelle d'apprécier la nouvelle collection permanente d'œuvres d'art. Cette collection pourra croître, prendre de la valeur et constituer un patrimoine artistique dont toute la population pourra profiter et s'enorgueillir.

Saint-Lazare dispose de quatre écoles de peinture reconnues et une école de photographie. Ceux-ci visent non seulement le rayonnement des artistes, mais aussi la sensibilisation et l'apprentissage auprès de la population. Saint-Lazare offre ainsi un plateau important en arts visuels et des métiers d'arts, qui se

manifestent grâce à divers événements organisés par la bibliothèque. En matière de lieux de création et de production pour les artistes, une amélioration de leur nombre et des modalités de leur occupation est souhaitée. Pour ce qui est des lieux de diffusion, en excluant la bibliothèque, on constate que les lieux municipaux d'exposition sont à l'heure actuelle inexistant. On perçoit ainsi la création de lieux d'exposition comme un enjeu important qui aura un impact sur la gestion, le financement et la fréquentation.

Histoire et patrimoine

Saint-Lazare et la région disposent d'un patrimoine historique et immobilier des plus intéressants. Le service d'urbanisme et de l'environnement est dépositaire de divers fonds documentaires dont un fonds photographique qui commence à peine à être inventorié et exploité. Ce dernier a été bonifié au cours du 125^e anniversaire de Saint-Lazare et de la publication du livre commémoratif. En matière de patrimoine architectural, un inventaire du cadre bâti a été effectué par l'entremise d'un règlement de zonage en avril 2008. S'il a été un secteur moins favorisé par le passé, l'histoire et le patrimoine bénéficie aujourd'hui d'un soutien rendant davantage justice à sa popularité grandissante, aussi bien auprès des citoyens que des visiteurs curieux de l'histoire locale et soucieux d'authenticité. L'histoire et le patrimoine est un secteur sensible dont il convient de se préoccuper, aussi bien en ce qui a trait au patrimoine déjà bâti qu'à celui à créer (nouvelles constructions). En documentant le patrimoine, en sensibilisant les responsables de l'émission des permis et en misant sur le soutien à la restauration et à la rénovation du parc immobilier, c'est l'ensemble du paysage local qui s'en trouve rehaussé. L'histoire et le patrimoine interpelle de nombreux interlocuteurs qui ne sont pas nécessairement spécialistes. C'est que le citoyen, sensibilisé ou non à la préservation et la mise en valeur, est tout de même conscient de la qualité de son environnement. La qualité et l'authenticité du bâti, l'harmonie visuelle de l'affichage et les espaces publics font partie de son quotidien puisqu'il circule dans la ville. Faire connaître le patrimoine est ici un moyen privilégié d'augmenter la fierté et le sentiment d'appartenance à la collectivité.

Arts de la scène

Les arts de la scène, représentés ici par le théâtre et la musique notamment, bénéficient d'une belle présence à Saint-Lazare. Des ateliers de théâtre amateur sous la direction de Marie-Claude Marleau ont vu le jour il y a environ 4 ans. L'une d'elles offre différentes activités de création et de diffusion de pièces, en plus d'initier la clientèle jeunesse aux activités reliées aux arts de la scène. La municipalité a de plus la chance d'avoir au cœur de son secteur commercial le Bar Chez Maurice, qui depuis près de vingt ans reçoit des artistes de renoms en tournée à travers la province. On doit aussi à d'autres organismes impliqués dans le chant choral, le loisir et la formation musicale, d'avoir sensibilisé un nombre important d'écoliers et de citoyens aux arts de la scène. Dans le secteur

des arts de la scène comme dans d'autres, la complémentarité interdisciplinaire est reconnue comme un potentiel indéniable. Celle-ci favorise la créativité en faisant se côtoyer des artistes sur des bases différentes de leurs activités habituelles. L'interdisciplinarité offre également l'avantage d'attirer des publics traditionnellement peu sensibles aux arts et à la culture. La présence de différentes disciplines favorise l'apprentissage à l'une ou l'autre des formes d'art. C'est là un moyen efficace d'atteindre une population parfois peu encline aux loisirs culturels. L'exemple de Saint-LazArt, par la présentation d'œuvres visuelles et sonores, est éloquent quant aux nombreuses possibilités d'ouverture interdisciplinaire.

Culture et Éducation

Diverses initiatives rendent compte des associations fructueuses entre le milieu culturel et celui de l'éducation. En ciblant les clientèles jeunes, en pleine formation, on s'assure de développer les utilisateurs des services culturels de demain. C'est également là un moyen privilégié de rejoindre et de sensibiliser la population générale aux arts et à la culture, du fait que la famille assiste habituellement aux représentations des jeunes. Cette stratégie, composée d'un ensemble de petits gestes ciblés et convergents, portera d'autant plus fruits qu'elle créera une habitude culturelle auprès de clientèles qui se familiariseront petit à petit aux différentes disciplines artistiques introduites auprès des jeunes. Si l'on reconnaît aisément les contraintes inhérentes au calendrier scolaire, on ne renonce toutefois pas à ouvrir de nouvelles avenues de collaboration, en accentuant les partenariats. La présence d'une politique culturelle commune — municipalité, MRC et commission scolaire — pourrait faciliter le maillage des compétences et l'initiation de projets au bénéfice des jeunes mais également de la population. L'habitude se crée avec l'usage et en ce sens, l'école, de par sa mission d'instruire, de socialiser et de qualifier, demeure un endroit privilégié de sensibilisation.

ORIENTATIONS ET PRIORITÉ D'ACTION

Orientation 1

Harmonisation des interventions sur le territoire

- **Complémentarité des équipements sur le territoire** : établir, en fonction des atouts recensés, un plan de développement des équipements couvrant les secteurs nature et culture.
- **Complémentarité des actions et interventions Ville-MRC** : minimiser les doublons par la distinction des pouvoirs et responsabilités (champs d'intervention et moyens consentis) de l'une et l'autre.
- **Protection et mise en valeur du patrimoine** : développer, de concert avec la MRC le cas échéant, la connaissance, les outils adéquats et les programmes incitatifs pour encourager la valorisation du patrimoine.

Orientation 2

Consolidation et actualisation des acquis

- **Accroissement du support en communication** : grâce à divers moyens tels site web, calendrier culturel, semaine culturelle, distribution des outils de communication et de promotion sur le territoire, etc.
- **Révision des programmes et des politiques** : assurer leur complémentarité par une définition claire et les actualiser à la lumière des tendances observées (interdisciplinarité, visibilité des arts et de la culture dans la ville, etc.).
- **Réseautage du milieu culturel** : favoriser la mise en commun des ressources afin de maximiser la synergie entre les organismes, et d'optimiser les services offerts aux différentes clientèles.
- **Réseautage entre le milieu culturel et les interlocuteurs actifs sur le territoire** : cibler les occasions de jumelage et de partenariats mettant à contribution le milieu culturel et les autres milieux tels les écoles, les gens d'affaires, les responsables touristiques, etc.).

Orientation 3

Stabilisation du soutien aux organismes

- **Normalisation et officialisation des ententes** : relatives aux organismes et événements culturels reconnus par la ville de Saint-Lazare.
- **Instauration et systématisation de protocoles d'entente et introduction de partenariat et de partage de compétences.**
- **Introduction d'une évaluation triennale doublée d'un suivi annuel** : à établir selon un ensemble de critères (à déterminer) par et au bénéfice des deux parties.
- **Bonification du programme de soutien au milieu culturel** : reconduction possible de la subvention en cas de succès, et mettre en commun (collaboration) des projets interdisciplinaires, en plus de permettre aux organismes culturels initiateurs d'événements de se prévaloir de ce programme.

Orientation 4

Amplification des actions ciblant la relève et la jeunesse

- **Arrimage et concertation des interlocuteurs** : profiter des nouvelles politiques culturelles propres à la municipalité, à la MRC et à la commission scolaire, pour identifier précisément les différents créneaux de collaboration.
- **Développement de partenariats novateurs** : aux partenaires initiaux, adjoindre le secteur privé en interpellant globalement les gens d'affaires à titre de soutien à la relève et la jeunesse (opération annuelle projetée).
- **Sensibilisation de la population** : offrir à la population, par une information ciblée, l'occasion d'assister particulièrement aux manifestations visant la relève et la jeunesse.

Orientation 5

Intégration de la culture à la vie citoyenne

- **Reconnaissance de la culture comme pivot du développement lazarois** : favoriser l'intégration de préoccupations culturelles (fonctionnalité, esthétique, convivialité, animation, appartenance) dans l'aménagement urbain du domaine public.

- **Encouragement d'une synergie culturelle:** jumeler les divers atouts en présence autour de projets rassembleurs.
- **Accentuation de la cohésion inter-services :** identifier les interfaces culturelles dans les différents secteurs, projets, etc. (ex. parcs : animation, soutien, services).
- **Comptabilisation complète du soutien municipal à la culture :** doter les services municipaux concernés d'outils adéquats (affectation du personnel, estimé de la valeur des services, etc.) pour connaître les services rendus actuellement non comptabilisés.

OBJECTIFS À ATTEINDRE

À chacune des grandes orientations énoncées précédemment s'associent des objectifs précis qui donneront à leur tour corps à l'ensemble des interventions pour lesquelles la ville de Saint-Lazare s'engage à donner suite dans le plan d'action découlant de l'actuelle Politique culturelle. Ces objectifs, qui émergent tous de l'objectif principal de faire contribuer les arts et la culture au développement de la collectivité, sont les suivants :

- **Objectif 1** Disposer d'une structure d'équipements et de services adéquatement répartis sur le territoire afin de rejoindre, grâce à des équipements centralisés et à des satellites de services, le plus grand nombre de citoyens, dans des lieux aisément accessibles.
- **Objectif 2** Faire converger les compétences de la ville de Saint-Lazare, du milieu associatif et des milieux actifs sur le territoire afin d'accentuer la dynamique culturelle dans un souci d'efficacité et d'économie.
- **Objectif 3** Améliorer l'efficacité du soutien aux organismes en appuyant les initiatives du milieu culturel afin d'accroître le partenariat et le partage de la connaissance et de l'excellence.
- **Objectif 4** Augmenter progressivement le goût et l'intérêt pour les arts et la culture auprès de la jeunesse afin d'assurer la relève et le partenariat de demain.
- **Objectif 5** Favoriser la visibilité et la contribution des arts, de la culture, de l'histoire et du patrimoine à l'enrichissement de la collectivité afin d'accroître le sentiment d'appartenance à la collectivité auprès des différents groupes de citoyens, en accentuant la convivialité et l'animation d'un territoire lazarois partagé par tous.

PARTENARIAT ET SOUTIEN

La ville de Saint-Lazare entend poursuivre le soutien consenti aux organismes culturels et développer avec eux divers moyens d'impliquer toujours davantage les interlocuteurs actifs sur le territoire. En matière de partenariat, la ville de Saint-Lazare s'engage à déployer les efforts nécessaires pour faire converger les intentions des uns avec les besoins des autres. Placée au coeur d'un ensemble important d'interlocuteurs actifs sur le territoire, elle est à même de favoriser leur maillage dans un esprit d'entraide et de développement. En matière de soutien aux organismes, la ville de Saint-Lazare compte mettre l'emphase sur l'amélioration constante des mécanismes administratifs permettant de mieux définir les rôles et obligations des parties, dans une optique d'augmentation des bénéfices mutuels. La cordialité des rapports demeure une motivation de premier ordre. La ville de Saint-Lazare compte également continuer de reconnaître l'apport exceptionnel des bénévoles au dynamisme culturel observé dans la collectivité.

UNE QUESTION DE GOUVERNANCE

La ville de Saint-Lazare dispose déjà du service des Loisirs et de la bibliothèque qui oeuvrent précisément à faciliter l'intégration des arts et de la culture à la vie citoyenne. Son pouvoir de recommandation auprès du conseil municipal garantit aussi bien la transparence que l'équité dans le traitement des dossiers culturels. La ville de Saint-Lazare entend poursuivre dans cette voie, tout en s'engageant à renforcer certains aspects, de manière à s'assurer d'une utilisation optimale des fonds publics. La gestion des affaires culturelles passant par différents services municipaux, la ville de Saint-Lazare entend déployer divers moyens pour améliorer l'efficacité des relations inter-services et donc, la qualité elle-même des services offerts aux organismes et à la population. La présence d'interlocuteurs culturels dans des mandats où leur contribution pourrait être appréciée sera notamment encouragée, de même qu'une diffusion efficace de l'information. À cela s'ajoute une préoccupation particulière de renforcer la mise à contribution des atouts artistiques et culturels du milieu dans l'amélioration générale du cadre de vie. Par exemple, les secteurs culturels pourraient être davantage sollicités pour l'animation du domaine public lors d'occasions festives, de même que dans la mise en valeur du patrimoine, ou encore en matière d'apprentissage de techniques artistiques variées, etc.

CONCLUSION

L'enjeu premier d'une politique culturelle est de s'inscrire à l'intérieur d'un projet collectif où chaque citoyen, quelle que soit sa condition, puisse avoir accès à des services de qualité lui permettant de s'épanouir en tant qu'individu et en tant que membre d'une communauté. Nous croyons qu'en ce sens, la politique culturelle est l'outil privilégié pour que tous et toutes, chacun à leur mesure et en fonction de leurs aspirations légitimes, contribuent au développement d'un cadre de vie inspirant. Le respect et l'appréciation du passé ouvrent l'horizon sur la société qu'ensemble, nous voulons bâtir. La ville de Saint-Lazare est fière d'offrir à ses citoyens une politique culturelle qu'elle croit adaptée aux besoins clairement identifiés tout au long du processus d'élaboration. Elle peut ainsi jouer un rôle déterminant non seulement à l'échelle locale, mais aussi sur les scènes régionale et nationale.

DÉFINITION :

Statut de l'artiste :

*** Artiste professionnel**

Le présent document se réfère, pour sa reconnaissance de l'artiste professionnel, aux règles prévues dans la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs (L.R.Q., chapitre S-32.01) :

A le statut d'artiste professionnel, le créateur du domaine des arts visuels et des métiers d'art qui satisfait aux conditions suivantes :

1. il se déclare artiste professionnel ;
2. il crée des œuvres pour son propre compte;
3. ses œuvres sont exposées, produites, publiées, représentées en public ou mises en marché par un diffuseur ;
4. il a reçu de ses pairs des témoignages de reconnaissance comme professionnel, par une mention d'honneur, une récompense, un prix, une bourse, une nomination à un jury, la sélection à un salon ou tout autre moyen de même nature.

Artiste de la relève

La relève englobe des artistes âgés entre 18 et 35 ans en début de carrière qui se consacrent essentiellement au développement de leur pratique et de l'avancement de l'art dans un contexte professionnel.

*Conseil montréalais de la culture et des communications